

## Règlement du concours

### CONCOURS « YELLIES ! HARRY SCOOT'S »

**Date du concours : du 07/10/2019 au 26/10/2019 inclus.**

Vous participez au concours en répondant correctement le formulaire en ligne publié sur le blog [www.adam-et-ender.com](http://www.adam-et-ender.com).

Le lot : 1 jouet (à partir de 5 ans) :

- **YELLIES ! HARRY SCOOT'S** – Hasbro (prix public indicatif 9,95€ TTC)

Concernant les personnes mineures, le jeu se fait sous la responsabilité du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale.

Pour avoir une chance de gagner, il faut répondre correctement aux trois questions posées.

Le gagnant sera ensuite tiré au sort parmi toutes les personnes ayant rempli **toutes** les conditions de participation.

La participation multiple via les commentaires est interdite et son utilisateur banni des concours Adam et Ender.

En cas de fraude, flagrante ou douteuse, (participations multiples, bulletins à coordonnées (postales et/ou e-mail) identiques, erronées ou incomplètes), l'utilisateur sera exclu du tirage au sort. Adam et Ender ne tiendra compte d'aucune réclamation et aucun lot ne pourra être attribué à l'émetteur du bulletin.

Le concours prendra fin le 36 octobre 2019 à 23h59'59". Les bulletins reçus après cette date limite ne seront pas valides et ne seront pas comptabilisés dans le nombre total de participations. Les résultats seront rendus publics sur le blog et sur la page facebook officielle de Adam et Ender. (<https://www.facebook.com/adametender/>)

Les membres de la rédaction de Adam et Ender ainsi que leurs proches ne sont pas autorisés à participer à ce concours.

Ce concours est réservé aux personnes résidentes en France métropolitaine. Les participations des personnes non résidentes en France seront comptées comme nulles et aucun lot ne pourra être attribué à l'émetteur du bulletin. Le gagnant recevra automatiquement son lot à l'adresse indiquée lors de sa participation.

Sauf en cas d'erreurs manifestes, il est convenu que les informations résultantes des systèmes de jeu du site Adam-et-ender.com ont force probante dans tout litige quant aux éléments de connexion et au traitement informatique des dites informations relatif au jeu.

Adam et Ender s'engage à ne pas utiliser les informations vous concernant dans ce concours ni les transmettre à d'autres personnes ou sociétés. Uniquement l'adresse du gagnant sera exploitée pour assurer l'envoi du lot à l'adresse indiquée.

Adam et Ender ne peut être tenu responsable en cas de perte, vol ou casse lié à l'envoi postal.

Ce jeu concours ne demande pas l'intervention d'une étude d'huissiers. Le règlement n'a pas besoin d'être déposé étant donné qu'il est intégralement consultable par les internautes sur le site.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art.34 de la loi 'informatique et Libertés'). Pour l'exercer, adressez-vous à [concours@adam-et-ender.com](mailto:concours@adam-et-ender.com)